



LE COUP DE POUCE INSERTION

Le Département vous aide à soutenir
votre projet de retour à l'emploi



www.somme.fr/coup-pouce-insertion

Le Département de la Somme s'engage dans une démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode qui permet d'écrire des documents dans un langage accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif et les personnes avec des difficultés de compréhension et de communication.



Le contenu a été rédigé par l'Atelier FALC de l'association Avenir Apei.

Coup de pouce insertion

Le « coup de pouce insertion » est une aide financière pour faciliter le retour à l'emploi.



Une aide pour quoi ?

Cette aide sert à soutenir votre projet de retour à l'emploi : formation, stage...

- Des frais liés au retour et au maintien dans l'emploi :
 - ➔ Les repas (cantine...)
 - ➔ L'achat de matériel professionnel (outils, ordinateurs...)
 - ➔ L'achat de vêtements professionnels (chaussures de sécurité, casque...)
 - ➔ Les frais de garde d'enfants (cantine, garderie...)
 - ➔ Le financement du permis de conduire à condition d'avoir déjà fait une demande auprès de France Travail



Une aide pour qui ?

Les habitants du département de la Somme qui ont :

- + de 25 ans et touchent des aides sociales comme le **R**evenu de **S**olidarité **A**ctive (RSA), l'**A**llocation aux **A**dultes **H**andicapés (AAH), le minimum vieillesse (**A**llocation de **S**olidarité **V**ieillesse - ASV ou **A**llocation de **S**olidarité aux **P**ersonnes **Â**gées - ASPA)...
- + de 25 ans qui ont de très petits revenus et qui n'ont pas d'aide(s)

Comment faire la demande ?

1. Vous devez aller dans l'une des **M**aisons **D**épartementales des **S**olidarités et de l'**I**nsertion (**MDSI**).
2. Vous pouvez connaître les adresses des MDSI sur **www.somme.fr/mdsi**
3. ou en téléphonant au **03 22 71 80 80**.
C'est un conseiller qui remplira la demande que vous devrez signer.

Elle sera étudiée pour voir si vous avez droit au « Coup de pouce insertion ».



Contactez le territoire d'action sociale le plus proche de votre domicile, il vous indiquera la MDSI dont vous dépendez.

PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme
80100 ABBEVILLE
Tél. : 03 22 97 21 20
territoire.picardiemaritime@somme.fr

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne
ZAC des Hauts de Val de Nièvre
80420 FLIXECOURT
Tél. : 03 60 03 43 50
territoire.5vallees@somme.fr

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte
80300 ALBERT
Tél. : 03 60 03 47 10
territoire.hautsdesomme@somme.fr

AMIENS

10 rue des Louvels
80000 AMIENS
Tél. : 03 22 97 24 67
territoire.amiens@somme.fr

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville
80500 MONTDIDIER
Tél. : 03 60 03 45 02
territoire.sommesanterre@somme.fr

Plus d'infos sur
les MDSI :



Conseil départemental de la Somme

Direction de l'insertion, du logement et de l'emploi
43 rue de la République
CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80
www.somme.fr

